

ETC



Vieille cochonne et vieux salaud

Nicolas Mavrikakis

Number 70, June–July–August 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/35197ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mavrikakis, N. (2005). Vieille cochonne et vieux salaud. *ETC*, (70), 6–7.

VIEILLE COCHONNE ET VIEUX SALAUD

ette année, au Festival international des films sur l'art (FIFA) à Montréal, il y a eu quelques films plus personnels posant des questions plutôt que de simplement célébrer le génie de l'artiste (ce que fait souvent ce genre de film).

Parmi ceux-ci, il y avait un documentaire-essai à la fois amusant et pertinent, mettant en scène la féministe australienne (vivant en Grande-Bretagne), Germain Greer. Greer (née en 1939) est surtout connue pour son livre *The Female Eunuch* (1970), où elle démontrait comment la société oblige les femmes à se conformer à des attitudes et rôles dits féminins. Elle y dénonçait aussi, par cette phrase brillante, les interdits d'avortement : « *if men could get pregnant, abortion would be a sacrament* ». Greer n'a jamais hésité à critiquer le mariage comme forme d'esclavage ou à discuter de l'incapacité de certaines femmes à avoir du plaisir sexuel, ce qui pour elle n'avait rien avoir avec une mauvaise connaissance des organes génitaux féminins (par les femmes ou par les hommes). Greer a toujours revendiqué une grande liberté d'action et de pensée. Elle a déjà posé nue pour des magazines – ce qui n'a pas plu à toutes les féministes – et récemment, elle faisait encore la manchette en participant à une émission de reality-show (*Celebrity Big Brother*) pour, dit-elle, la dénoncer. Son ton libre a fait de sa personne une cible pour la droite conservatrice. En août dernier, le *Washington Times* n'hésitait pas à publier une lettre (intitulée *Lady or the tramp*) où un lecteur dénonçait comment, de nos jours, les femmes s'habillent sans pudeur (les hommes n'étant pas aussi provocateurs, selon l'auteur) et rendait Greer responsable de cette « libération », elle, la féministe, qui aurait avorté plusieurs fois... Le respect de la vie privée ne semble pas faire partie des valeurs de l'extrême-droite.

Jeux de regards

Dans le film *The Boy*, Greer reprend le sujet de son livre au titre presque similaire (*The Beautiful Boy*, 2003). Ce titre est un peu trompeur (tactique publicitaire ?) puisque l'auteure parle en fait plus de jeunes hommes – comme le jeune Elvis Presley, James Dean, Jim Morrison, Kurt Cobain – que de petits garçons. Greer y discute comment les femmes devraient célébrer la beauté des jeunes hommes et trouver en eux énergie et liberté. Demi Moore n'est pas loin... Voilà qui a de quoi faire peur dans une société qui semble découvrir (dans les médias, tout au moins) que les adolescents peuvent avoir une sexualité, ou au moins jouer avec ses codes (vêtements, langage...). Dans nos sociétés où les mères sont amnésiques de leur adolescence (elles se plaignent que leurs filles se montrent

le nombril alors que beaucoup d'entre elles ont brûlé leurs soutiens-gorge et ont revendiqué le droit aux seins nus sur la plage !), les pères auront-ils peur de la vieille prédatrice Greer ? Il est fort à parier que ses propos auront peu d'impact et qu'on continuera à blâmer les femmes d'être des séductrices exhibant leur charme à des hommes au regard hypnotisé. N'ai-je pas lu, dans des journaux, que les garçons ont du mal à se concentrer à l'école parce que les filles sont peu habillées ? Verra-t-on bientôt le viol excusé parce que la fille l'a « provoqué » par son décolleté ? ! ?

Malgré des clichés (la beauté, qui appartient à la jeunesse, se rencontre avant tout par le regard...), le propos de Greer opère un renversement des rôles dans le jeu conventionnel de séduction. Greer est une maligne et place ce débat dans ses liens avec l'art. Elle sait comment les images sont des outils de persuasion importants. Elle discute donc de la place du nu dans la culture grecque, de l'usage de l'image des jeunes hommes comme figure personnifiant l'amour, la joie de vivre, mais aussi la vulnérabilité masculine...

Greer montre comment, dans l'histoire de l'art et de la culture, la beauté du jeune homme fut très souvent mise de l'avant, avant que d'être rejetée au XIX^e siècle, remplacée par l'image de la jeune fille innocente. Du coup, on ne traitera pas trop vite Greer de « vieille cochonne », comme certains journaux l'ont écrit... Que faudrait-il dire de peintres comme Degas ou Renoir, qui ont fait de la jeune fille (parfois très jeune) un sujet de prédilection ? Les reproductions de leurs œuvres sont pléthores et personne ne semble voir de mal dans ces images de jeunes filles posant pour de vieux peintres au pinceau bien dressé...

Greer pourra sembler antiféministe. Dire qu'il faut se comporter comme des hommes qui regardent et *cruisent* les jeunes femmes, voilà qui pourrait choquer... Mais elle énonce un principe important qui, s'il n'est pas une découverte, n'a pas encore été tout à fait digéré : le regard est encore masculin et l'objet du regard encore féminin. Est-ce un reflet des comportements sociaux ? Les femmes attendent-elles encore trop souvent d'être regardées (symboliquement par leur père ?) plutôt que d'elles-mêmes regarder ? Cela amène-t-il les femmes à être moins actives dans la dynamique sexuelle ? Greer semble dire que oui. Son but « *is to advance women reclamation of their capacity for and right to visual pleasure. The nineteenth century denied women any active interest in sex [...]. By the end of the twentieth century female appetite for sexual stimulus had been recognized [...]* ». Dans cette glorification des jeunes hommes, Greer fait aux hommes (d'âge mûr) ce que les hommes ont longtemps fait aux femmes : elle les castré symboliquement, leur envoyant le message qu'ils ont perdu leur pouvoir de séduction...

Artistes prêts à manger à tous les râteliers ?

Parmi les autres films du FIFA qui soulevaient de bonnes questions sur les liens entre art et société, signalons *La collection F.C. Flick – Huit tableaux pour réfléchir si on peut continuer comme ça*. Le réalisateur, Heize Peter Schwerfël, y raconte l'histoire du collec-

tionneur Friedrich Christian Flick, qui a voulu ouvrir une fondation d'art contemporain en Suisse. Son projet fut plutôt mal accueilli... Résumons les faits. F.C. Flick est l'héritier de son grand-père, Friedrich Flick, condamné à la prison lors du procès de Nuremberg. Dans ses usines, pour produire des armes, il avait utilisé entre 40 000 et 60 000 travailleurs enrôlés de force et provenant de pays occupés par les nazis. Condamné à 7 ans de prison, il en sortit au bout de 3, et participa à la reconstruction de l'Allemagne. Voilà comment on raconte son histoire. Mais Flick fut plus que l'armurier des nazis ou un industriel complaisant. Dès 1932, cet homme, le plus riche de son pays, soutint économiquement les nazis et les SS. Lors de son procès, il fut accusé d'avoir placé en *état d'esclavage* des civils et des prisonniers de guerre de toute l'Europe occupée et d'avoir spolié de leurs biens des citoyens, dont évidemment beaucoup de Juifs. Des centaines de femmes sont mortes dans ses usines d'explosifs. « Friedrich Flick était plus qu'un simple complice du régime nazi, explique Peter Kessen, auteur d'un des deux ouvrages parus récemment sur la question. Il a construit son empire industriel sur le meurtre et l'esclavage ». Ami intime du Reichsführer Himmler, le vieux Flick, qui était déjà quinquagénaire quand Hitler est arrivé au pouvoir en 1933, a fait preuve d'un opportunisme extraordinaire. Il a poussé à l'aryanisation des entreprises pour prendre le contrôle de sociétés détenues par des juifs. [...] Au procès de Nuremberg, [...] Flick a déclaré qu'il valait mieux travailler chez lui que de rester dans un camp de concentration. Ewa et Aniko, deux octogénaires hongroises employées de force dans ses usines de munition, ont raconté hier après-midi à Berlin une histoire très différente. Non seulement Flick a-t-il détruit leur jeunesse mais en plus, de nombreuses femmes ont contracté pendant ces années d'esclavage des maladies incurables. Certaines ont accouché d'enfants handicapés, d'autres ont été atteintes aux bronches, aux yeux. » (Odile Benyahia-Kouider, « Malaise chez les Flick », *Libération*, 21 septembre 2004).

Lors de son procès, sa fortune ne fut que partiellement saisie. Et après l'avoir reconstituée, il refusa, en 1968, d'indemniser ces victimes du travail forcé... Son petit-fils, qui n'est pas responsable des crimes de son aïeul, et qui a vendu toutes ses parts des entreprises de son grand-père, vit maintenant en Suisse (certains disent que c'est pour ne pas payer d'impôts en Allemagne...). Mais il refusa lui aussi, à plusieurs reprises, de participer au Fonds d'indemnisation des travailleurs forcés alors que son frère et sa sœur ont accepté de le faire. Et c'est cela qui souleva la colère de beaucoup d'individus. La ville de Zurich rejeta sa collection (composée de 2500 œuvres), car elle ne voulait pas perpétuer cette image d'une Suisse collaboratrice. Rappelons comment les banques suisses avaient accepté, durant la guerre, des lingots composés des dents en or de Juifs tués dans les camps (8 à 10 kilos d'or sortaient chaque semaine de Treblinka !). Voilà ce que nous apprend ce film. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La ville de Berlin présenta la collection Flick. L'événement attira 250 000 visiteurs (de septembre 2004 à mars 2005). Il y en eut tellement que l'expo resta ouverte deux mois de plus que prévu. Pourtant, l'artiste Hans Haacke a qualifié cette collection d'« entreprise de blanchiment » de l'argent « esclavagiste » (*Le Figaro*, 22 septembre 2004). Deux artistes berlinois, Renata Stih et Frieder Schnock ont installé de gigantesques panneaux près de l'entrée du musée à Berlin. Les passants purent y lire les mots suivants : « Entrée gratuite pour les anciennes travailleuses forcées ». Cela a-t-il réveillé monsieur Flick ? Le 22 avril dernier, l'AFP annonçait que Flick avait changé d'avis et allait finalement verser 5 millions d'euros au Fonds d'indemnisation. Aurait-il finalement compris que s'il n'est pas coupable de crimes qu'il n'a pas commis, il n'est pas non plus le gardien des dénégations de son grand-père ?

NICOLAS MAVRIKAKIS



Germaine Greer, dans le film *The Boy*, de Matt Cain.